

Controverse

La réintroduction des farines animales



Références bibliographiques

MINES PARISTECH

SOMMAIRE

Articles de presse	4
Pourquoi les farines animales ?.....	4
Pourquoi les farines animales font elles leur réapparition sur le marché.....	4
Point de vue économique de la réintroduction des farines animales.....	6
Point de vue des politiciens en lien avec l'environnement	9
Des avis scientifiques partagés.....	13
Un avis scientifique favorable à la réintroduction des PAT sous certaines conditions....	13
Risques des farines animales pour les consommateurs	17
Les consommateurs.....	19
Confiance des consommateurs : les scientifiques n'affirment rien de manière très précise	19
Les ONG se révoltent : il n'y a aucune certitude sur la fiabilité des résultats scientifiques : appel à la transparence de la provenance des produits	20
Pourquoi un label « sans farines animales » ?	23
Les aquaculteurs.....	25
Les PAT, une nécessité pour répondre aux besoins des aquaculteurs.....	25
Les aquaculteurs ne voient pas de profit dans les farines animales	26
Réactions des étrangers	27
Refus des farines animales par la Russie.....	28
La réaction des allemands face à la crise de la vache folle : tolérance zéro	28
Littérature grise	31
Scientifiques	31
Rapport d'expertise de l'ANSES.....	31
Politiques	33
Sénat, incinération des farines animales contaminées	33
Documentation scientifique	36
Les PAT reviennent sur le marché.....	36
Nourrir les poissons avec des PAT.....	36

Avantages de farines animales	37
Risques et éthique	35
The BSE risk of processing MBM Meal in nonruminant feed	35
Éthique de la réintroduction des farines animales	41
Les farines animales, autrement	43
Utiliser les farines animales autrement que pour nourrir des poissons ?	43
Site WEB	45
Les experts	45
Suivi du débat : des risques et des Hommes	45
L'ANSES	48
Association Santé Environnement France	49
Syndicat des industries françaises des coproduits animaux	51
Les consommateurs	54
La CLCV, Consommation Logement Cadre de Vie	54
Un blog opposé aux farines animales	55
Les consommateurs de poissons réticents à la viande	57

PC n°10

Noms et Prénoms

Documentaliste : Louis Duquenoy

Webmaster : Min Chen

Quantificateur : Maxime Deroubaix

Rédacteur : Pierre Sidois

Coordinateur : Sébastien Billeau

Le problème

Dans les années 90, les farines animales, qui intéressaient pour leur rentabilité économique et leur richesse en protéine, ont été largement utilisées dans l'élevage. La crise de la vache folle a mis en évidence les risques sanitaires liés à leur utilisation.

Depuis l'interdiction de ces farines, les experts ont fait de nombreuses avancés et beaucoup attendent leur réintroduction. Le sujet devient à nouveau d'actualité lorsque la Commission Européenne décide d'autoriser l'usage de farines animales pour nourrir les poissons d'élevage et autres animaux de l'aquaculture. La question

se pose de savoir si une telle autorisation est pertinente. Consommateurs, éleveurs, politiciens et scientifiques s'enlisent dans des débats entre préjugés, craintes et remise en question des expertises.

Thèmes principaux :

- résultats des scientifiques sur le sujet (risques sanitaires, impact écologique, analyse économique)
- appréhension des résultats par les consommateurs
- réaction des gouvernements
- choix des aquaculteurs
-

Mots clés français :

- farines animales
- crise de la vache folle
- ESB
- risques sanitaires
- aquaculteurs
- consommateurs et farines
- producteurs de farines animales
- élimination des farines animales

Traduction anglaise des mots clés :

- meat and bone meal (MBM)
- Kreutzfeld Jacob disease

ARTICLES DE PRESSE :

I/ Pourquoi les farines animales ?

Pourquoi les farines animales font elles leur réapparition sur le marché :

Titre	Réintroduction des farines animales : petit poisson deviendra grand
Date de publication	25 février 2013
URL	http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=3524#.UslkpvTuJAq
Auteur(s)	Revue de presse de la Mission Agrobiosciences
Recherche pour y aboutir	Article conseillé par un proche connaissant la revue et l'ayant lu
Pourquoi l'avoir choisi ?	Tient compte de manière objective de la situation actuelle en France concernant les farines animales
Contenu	1°/ Différence entre les PAT d'aujourd'hui et d'il y a 20 ans (citation 2) 2°/ Quelle autorisation a réellement été accordée : utilisation pour les poissons seulement et contrôle assurant le non-recyclage des protéines (pas de cannibalisme). 3°/ Les différents avis et arguments

<p>Principaux arguments</p>	<p>1°/ Avis de l'ANSES : risques négligeables mais sous certaines garanties</p> <p>2°/ D'un point de vue environnemental : remplacement des farines de poissons par des farines inexploitées alors que le secteur de la pêche est en pleine surexploitation (citation 3)</p> <p>3°/ Question de la réduction des coûts (citation 4)</p> <p>4°/ Problème de l'acceptabilité chez les consommateurs (citation 5)</p>
<p>Citations utiles</p>	<p>“à compter du 1er juin 2013, les poissons d'élevage pourront être nourris avec protéines animales transformées (PAT), issues de sous-produits de porcs et de poulets “</p> <p>“le ministère de l'agriculture est très clair : « Les Protéines animales transformées (PAT) sont des sous-produits issus d'animaux sains, c'est-à-dire des animaux issus de la chaîne alimentaire conventionnelle, abattus à des fins d'alimentation humaine, mais dont les morceaux ne sont pas consommés pour des raisons commerciales (morceaux non nobles, pieds de porc, aspects visuels...). »”</p> <p>“En l'espace de dix ans, ce dernier [domaine de l'aquaculture] a progressé de 35%, et avec lui, la demande en aliments transformés – farines et huiles de poisson - issus de la pêche minotière. Problème : « cette ressource s'est raréfiée depuis vingt ans alors que la consommation de poisson et l'aquaculture se sont beaucoup développées » explique à Sud-Ouest Sadasivam Kaushik, chercheur à l'Inra.”</p>

	<p>“Dans le journal Marianne, Jean-Claude Jaillette ne mâche pas ses mots pour en dénoncer le montant « exorbitant ». « En Europe, 17 millions de tonnes de sous-produits animaux sortent chaque année des abattoirs pour être incinérés après avoir été stockés. En France, ces déchets permettaient de produire 700 000 tonnes de protéines animales remplacées, depuis l’interdiction, par autant de protéines végétales importées, du soja OGM en particulier ». De là à conclure que l’utilisation des PAT permettrait de réduire la facture, il n’y a qu’un pas que certains franchiront allègrement.”</p> <p>“Dans l’entretien qu’elle [Françoise Médale, spécialiste de l’aquaculture à l’Inra] accorde au journal Sud-Ouest, on apprend par exemple que les « farines de plumes de volailles et de farines de sang sont permises depuis quelques années » mais « très peu utilisées par les professionnels en France en raison de l’image négative de ces produits ».”</p>
--	---

Point de vue économique de la réintroduction des farines animales :

Titre	Les farines animales plus rentables pour l’aquaculture
Date de publication	15/02/2013
URL	http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/02/15/20002-20130215ARTFIG00527-les-farines-animales-plus-rentables-pour-l-aquaculture.php

Auteur(s)	Isabelle de Foucaud
Recherche pour y aboutir	mots clés sur google : farines animales - rentabilité - économique.
Pourquoi l'avoir choisi ?	Cet article tente d'évaluer, de manière légèrement imprécise, l'éventuelle possibilité de rentabilité économique de l'usage de farines animales dans l'aquaculture.
Contenu	L'article traite le point de vue de la rentabilité économique, puis des arguments économiques et sanitaires employés par la Commission pour finir sur le possible usage d'un label indiquant sur les produits l'usage de PAT aux consommateurs.
Principaux arguments	<p>1. Rentabilité économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CIPA (Comité interprofessionnel des produits de l'aquaculture) : voir citation a. - PAT beaucoup plus riche en protéine que les céréales et la pêche aux petits poissons pour nourrir les gros se raréfie. Conséquence : voir citation b. - MAIS, les PAT se vendent déjà selon certain à un prix élevé - ET l'industrie agroalimentaire et la grande distribution risquent de vouloir rediscuter leurs marges avec les producteurs si ceux-ci produisent pour moins cher, voir citation c. <p>→ <i>quel acteur va réellement profiter des PAT économiquement ? (question perso)</i></p> <p>2. Arguments politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Commission se sert d'arguments économiques (à priori réfutables) et sanitaires notamment concernant le risque de transmission d'ESB quasi

	<p>nul entre animaux non ruminants selon les avis des scientifiques, voir citation d.</p> <p>3. L'information au consommateur : -Besoin de traçabilité après le scandale de la viande de cheval, voir citation e.</p>
Citations utiles	<p>a. " D'après ses calculs, l'utilisation de PAT de porc ou de volaille à hauteur de 7 à 15% dans la formulation des aliments destinés aux poissons d'élevage pourrait représenter une économie, par exemple dans le cas de la truite, comprise entre 1,5 et 5% du coût de production total"</p> <p>b. " La filière se reporte donc en masse sur les farines et huiles de poissons, ce qui fait grimper leurs prix. Un cercle vicieux auquel Bruxelles entend apporter une solution en autorisant à nouveau les protéines animales. Cela «améliorera la durabilité à long terme du secteur de l'aquaculture», a fait valoir la Commission européenne jeudi."</p> <p>c. «Ces protéines animales sont très utilisées sur le marché de l'alimentation pour animaux, à un prix déjà élevé», souligne Olivier Andrault, chargé de mission alimentation chez <i>UFC-Que Choisir</i>. Selon lui, «la demande supplémentaire issue de la filière aquacole devrait encore faire grimper les prix». Autre bémol: «Si les éleveurs parviennent à faire baisser leurs coûts de production, on peut s'attendre à ce que les négociations avec leurs débouchés soient plus difficiles.» L'industrie agroalimentaire et la grande distribution, en effet, chercheront aussi à augmenter leurs marges.</p> <p>d. "Pour faire passer sa mesure, à laquelle la France s'était d'ailleurs opposée, la Commission</p>

	<p>insiste autant sur ses bénéfices économiques que sur ses garanties sanitaires. «Elle est conforme aux avis scientifiques les plus récents selon lesquels le risque de transmission d'ESB entre animaux non-ruminants est négligeable», précise Bruxelles.”</p> <p>e. Dans le sillage du scandale de la viande chevaline, c'est justement la traçabilité qui inquiète les associations de consommateurs. «Il faut que, sur les étals des poissonniers, les produits d'élevage nourris aux farines animales soient signalés comme tels, avec un étiquetage clair», revendique Thierry Damien, président de Familles Rurales. «Le consommateur doit pouvoir faire son choix en connaissance de cause.»</p>
Commentaires	L'article est un peu imprécis dans l'estimation de la rentabilité.

Point de vue des politiciens en lien avec l'environnement :

Titre	Concert d'indignation en France sur le retour des farines animales
Date de publication	19.02.2013
URL	http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/02/19/concert-d-indignation-en-france-sur-le-retour-des-farines-animales_1834755_3244.html
Auteur(s)	// none

Recherche pour y aboutir	Europresse : farines animales écologie
Pourquoi l'avoir choisi ?	Intervention du ministre de l'écologie et du ministre de l'agriculture
Contenu	L'article se résume à une somme de reproches et de mesures de différents acteurs pour lutter contre l'autorisation des farines animales.
Principaux arguments	<p>Politique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministre de l'écologie Delphine Batho estime que ce n'est pas dans la nature des poissons de manger de la viande et recommande ainsi l'usage d'un label pour informer le consommateur, citation a. - Ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll est plutôt d'accord avec elle, citation b. - Président de la commission du développement durable de l'Assemblée nationale Jean-Paul Chanteguet (PS) qualifie la décision de triple erreur : sanitaire, environnementale et éthique, citation c. <p>Avis de la FNSA peu développé.</p> <p>Association :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Confédération de la boucherie assez fâchée, citation d. - Association de consommateur CCLV fâchée aussi, veut renforcer les contrôles sanitaires, citation e. - Familles Rurales veut éviter le cannibalisme et prône l'usage du label, citation f.

Citations utiles	<p>a. La ministre de l'écologie, Delphine Batho, a appelé, dimanche 17 février, à la création d'un label "sans farine animale" pour informer les consommateurs, estimant que "ce n'est pas dans la logique de la chaîne alimentaire que de donner de la viande à manger à des poissons". Pour Mme Batho, "c'est la même logique d'absurdité financière" que pour la viande de cheval. "Il est très important que la filière piscicole française s'organise pour qu'il y ait un label "sans farine animale" qui puisse faire son apparition sur les étalages, pour dire aux consommateurs français : le poisson que vous achetez n'a pas été nourri avec de la viande."</p> <p>b. Le ministre français de l'agriculture, Stéphane Le Foll, a abondé dans son sens. "On va s'organiser", a-t-il assuré lors de l'émission radio-télévisée Le Grand Jury sur RTL et LCI. "Sans remettre en cause la décision européenne, la France peut très bien faire en sorte, avec un label, qu'on n'utilise pas" les farines animales, a expliqué le ministre.</p> <p>c. Lundi 18 février, c'est le président de la commission du développement durable de l'Assemblée nationale, Jean-Paul Chanteguet (PS), qui s'est élevé contre la décision de Bruxelles, la qualifiant de "triple erreur", "sanitaire", "environnementale" et "éthique". D'un point de vue "environnemental", cet élu de l'Indre a souligné que "ce n'est pas en nourrissant les poissons avec des volailles et des porcs - ce qui ne s'observe à aucun moment ni à aucun endroit de la chaîne alimentaire de notre planète - que l'on résoudra le problème" consistant à trouver des substituts aux farines de poissons actuellement utilisées.</p>
------------------	---

d. Plus virulente, la Confédération de la boucherie "s'indigne" de cette décision. "Une fois de plus, Bruxelles cède aux pressions de l'industrie agroalimentaire. Cette même industrie qui n'hésite pas à frauder pour augmenter ses profits et ainsi bafouer la confiance du consommateur", dénonce son président, Christan Le Lann.

e. Même tonalité chez les associations de consommateurs. CLCV dénonce une mesure "contreproductive et inopportune" alors que "la confiance des consommateurs est au plus bas". "Nous maintenons que ces matières premières, interdites suite à la crise de la vache folle, auraient dû le rester", écrit l'association dans un communiqué, rappelant que Bruxelles souhaite à terme étendre cette autorisation aux élevages de porcs et de volailles. "L'urgence n'est pas d'alléger les mesures de sécurité sanitaire mais d'examiner comment les renforcer", selon la CLCV, qui réclame "un audit global et transparent sur la traçabilité et les contrôles alimentaires en Europe afin d'en identifier les failles".

f. L'association Familles Rurales, opposée elle aussi à cette mesure, demande à ce que des contrôles soient automatiquement réalisés : "Il convient de veiller à l'impossibilité de nourrir des poissons d'élevage avec des protéines animales issues de ce même poisson d'élevage", estime-t-elle. Familles Rurales prône également la mise en place d'un étiquetage obligatoire "exhaustif et lisible" stipulant si le poisson a été nourri ou non avec ces farines.

Comme ntaires	Article qui donne plusieurs avis sans les exploiter profondément.
---------------	---

II/ Des avis scientifiques partagés

Un avis scientifique favorable à la réintroduction des PAT sous certaines conditions :

Titre	« Pourquoi je suis pour la réintroduction des nouvelles farines animales. » Le nouvel Observateur.
Date de publication	Publié le 15 mars 2013 à 10h34 Modifié le 18 mars 2013 à 12h41
URL	http://leplus.nouvelobs.com/contribution/800093-pourquoi-je-suis-pour-la-reintroduction-des-nouvelles-farines-animales.html
Auteur(s)	Jean-Louis Thillier Spécialiste des maladies neurodégénératives et consultant scientifique auprès de l'Union Européenne. Co-auteur du guide "De la vache folle au mouton fou" et de "Le procès de la vache folle n'aura pas lieu".
Recherche pour y aboutir	Recherche google, réintroduction farines animales
Pourquoi l'avoir choisi ?	Article récent (2013) / Auteur scientifique et proche du milieu politique (UE) / Explication détaillé d'un point de vue favorable.
Contenu	Introduction sur la crise de la vache folle.

	<p>Chronologie des avancés techniques depuis les années 90.</p> <p>Les conditions pour réintroduire ces farines.</p> <p>Nécessité selon l'auteur de les réintroduire.</p>
<p>Principaux arguments</p>	<p>Avant 1985, des équipes américaines avaient déjà exposés les dangers des farines animales en trois points. Tout d'abord, une forme de l'ESB sévissait déjà. Ensuite, l'agent de l'ESB n'était pas un microbe mais une protéine naturelle devenue un poison mortel par modification de sa forme (et résistante à l'action des procédés de décontamination des germes). Enfin il était inquiétant de constater que la vache folle pouvait être transmise à l'Homme. (cf a))</p> <p>Les farines ont tout de même fait leur apparition dans le marché pour des raisons de compétitivité-prix.</p> <p>De nombreux progrès dans la gestion de ces farines qui assurent une grande fiabilité du produit. (cf b)) Mais certaines conditions :</p> <p>1°/ exclure les PAT issues des moutons car on ne connaît pas encore très bien la diffusion de l'agent de l'ESB dans cette animal, et les tests ne sont pas encore assez sûrs.</p> <p>2°/exclure les PAT issues des poissons pêchés en mer pour éviter le phénomène de bioaccumulation.</p> <p>3°/exclure les PAT issus d'animaux morts accidentés ou malades.</p> <p>Coût économique considérable (cf c)). De plus les autres pays européens les autorisent donc énorme compétitivité (c'est pour ça qu'on importe 80% des poissons en France...)</p> <p>Ces farines sont paradoxalement moins dangereuses pour la santé et moins polluantes. (cf d)) Par ailleurs elles seront un substitut des</p>

	farines de poissons (50% des poissons pêchés en mer). (cf e))
Citations utiles	<p>a) « Les "anciennes" farines animales n'auraient jamais dû être autorisées. »</p> <p>b) « Les "nouvelles farines animales", désormais hautement sécurisées, restent paradoxalement interdites pour l'élevage des animaux de ferme. Mais leur coût économique est considérable ! »</p> <p>c) « Elles représentent 650.000 tonnes de déchets par an pour les ruminants, 500.000 tonnes pour les porcins, 700.000 tonnes pour les volailles et 70.000 tonnes pour les poissons. On fabrique à partir de cette masse 450.000 tonnes de "farines animales" ou PAT, à haute valeur biologique et de même qualité que la viande entrant dans notre consommation alimentaire. Une partie sert à la fabrication des "petfoods" (aliments pour animaux de compagnie). Le reste est stocké et détruit, et représente un coût "réel" estimé à 1 milliard d'euros par an pour la France. »</p> <p>d) « De plus, les farines animales, dites carnées ou de viande et d'os – riches en phosphore et en calcium – sont remplacées par des phosphates minéraux importés qui, mal assimilés, sont rejetés dans les excréments et participent à la pollution de nos rivières. Pire, ils sont pollués par des poisons toxiques (cadmium, arsenic, fluor) qui ont un impact indirect sur la santé humaine. »</p> <p>e) « Les farines animales constituent donc un substitut précieux aux farines de poisson et vont permettre d'éviter la disparition de certaines espèces de poissons de la mer. »</p>

<p>Chronologie des avancés (citation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En 1990, devant la certitude que l'agent de l'ESB n'est pas un microbe mais une protéine, il devenait logique d'interdire les farines carnées (non sécurisées à l'époque) dans l'alimentation des bovins. - En 1994, l'ESB pouvant être transmise aux petits ruminants, l'interdiction des "farines animales" est étendue à l'ensemble des ruminants. - En 1996, le cerveau, et éventuellement la moelle épinière, seuls matériels à risque (MRS) chez les bovins, sont interdits dans la fabrication des farines animales pour les non ruminants. De plus, les animaux morts de maladies ou accidentés sont exclus et incinérés. - En 1998, l'agent de l'ESB résistant aux procédés habituels de stérilisation, on oblige, pour la fabrication des farines animales pour les non ruminants, d'appliquer le système de "l'autoclave" : chauffage à 133 °C, à 3 bars, pendant 20 minutes, sur des déchets de moins de 50 mm. Ce système, qui ne fonctionne pas pour un organe hautement contaminé, reste efficace pour de petites zones résiduelles éventuellement contaminées. - En 2001, devant l'évidence que l'échec de l'éradication de l'ESB ne résulte pas de fraudes, on redécouvre que l'agent de l'ESB n'aime pas l'eau mais se réfugie dans les corps gras et on interdit (enfin) la deuxième source de contamination : les corps gras issus de la cuisson des os du crâne et de la colonne vertébrale de bovins. - En 2001 toujours, tous les bovins de plus de 30 mois doivent subir un test de dépistage de l'ESB à l'abattoir avant de pouvoir rentrer dans la chaîne alimentaire.
---	---

--	--

Risque des farines animales pour les consommateurs

Titre	Farines animales, quels risques pour notre santé ?
Date de publication	1er décembre 2013
URL	Europresse
Auteur(s)	Nathalie Courret - Santé Magazine no.456 (p.76-77)
Recherche pour y aboutir	“farines animales” sur Europresse → Qu’en est-il aujourd’hui de la médiatisation ?
Pourquoi l’avoir choisi ?	On voit que l’enjeu pour la rentabilité économique en matière d’utilisation des PAT réside aussi en grande partie dans l’acceptabilité des consommateurs. Cet article montre, par les arguments utilisés, ce qui les effraie.
Contenu	1°/ La situation actuelle par rapport à la crise de la vache folle (1) 2°/ Comment ces farines sont aujourd’hui déjà utilisées.
Principaux arguments	1°/ Ces nouvelles farines sont fabriquées à partir d’individus sains et consommables par l’homme, pas de cadavres d’animaux ou d’animaux malades. (1) 2°/ Technique de nutrition déjà utilisée dans le monde (2)

	<p>3°/ Bonne source d'alimentation pour les poissons (3)</p> <p>4°/ Bon pour la filière aquacole (3)</p> <p>5°/ Meilleures techniques de détection même si difficile à uniformiser entre les pays. (4)</p>
Citations utiles	<p>Ce sont des protéines animales transformées, dont la définition est inscrite dans la réglementation européenne*. "Celles-ci sont exclusivement issues de sous-produits provenant de porcs et de volailles sains, abattus en abattoir et propres à la consommation humaine", explique l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses).</p> <p>««Cette source de protéines n'est pas nouvelle. Elle est utilisée dans l'alimentation des poissons élevés en Amérique du Sud, en Asie, en Australie et en Afrique», souligne Françoise Médale, spécialiste de la nutrition des poissons et produits de la mer, à l'Inra.»</p> <p>Les farines de poisson coûtant cher et les cours des céréales cotées en bourse fluctuant à la hausse, l'utilisation des protéines de porcs et de volailles pourrait permettre à la filière aquacole de réaliser des économies. «Elles présentent un intérêt d'un point de vue nutritionnel et sont une bonne source de protéines et de minéraux pour les poissons, moyennant des précautions», confirme Françoise Médale.</p> <p>««La méthode pour identifier l'ADN de ruminants susceptible d'être présent, même en très faible quantité, dans les aliments pour animaux, a été</p>

	<p>validée en mars 2012. Elle est connue de tous les États membres, qui sont capables de la mettre en oeuvre», dit Frédéric Vincent, porte-parole Santé et politique des consommateurs à Bruxelles.</p> <p>Mais c'est sans compter les pratiques variables d'un pays à l'autre et la difficulté de tout contrôler. Enfin, «la non-acceptabilité sociétale est réelle», indique Véronique Bellemain, vice-présidente du Conseil national de l'alimentation.”</p>
--	---

III/ Les consommateurs

Confiance des consommateurs : les scientifiques n'affirment rien de manière très précise.

Titre	“La FNSEA hostile au retour des farines animales sans précautions”. AFP, sp.
Date de publication	19/02/13
URL	http://www.bpe.europresse.com/WebPages/Search/Result.aspx?Evt=1
Auteur(s)	sa.
Recherche pour y aboutir	Europresse -> Farines & animales
Pourquoi	donne l'avis de la FNSEA

l'avoir choisi ?	
Contenu	Justification du président de la FNSEA
Principaux arguments	Il faut expertiser de manière plus précise avant d'autoriser les PAT Le scandale de la vache folle a créé un traumatisme parmi les citoyens
Citations utiles	<i>"Nous ne sommes pas favorables à un retour, comme ça, sans condition; il faudra vraiment expertiser de manière très, très précise" la vache folle a provoqué un "traumatisme qui a beaucoup marqué nos concitoyens, à juste titre" - Xavier Beulin, président de la FNSEA</i>
Commentaires	On retrouve la dépendance du secteur agro-alimentaire vis-à-vis les consommateurs

Les ONG se révoltent, il n'y a aucune certitude sur la fiabilité des résultats scientifiques : appel à la transparence de la provenance des produits :

Titre	« Pour un label "Sans Farines Animales" », L'express
Date de publication	Publié le 17/05/2013 à 18:06
URL	http://www.lexpress.fr/actualite/societe/pour-un-label-sans-farines-animales_1249005.html

Auteur(s)	Sophie Bourges d'Ecologie Sans Frontière, juriste et coordinatrice de l'ONG Rassemblement Pour la Planète, membre du groupe d'experts juridiques chez Ecolo Ethik.
Recherche pour y aboutir	Recherche dans différents journaux sur les labels (car c'est ce que demandent les consommateurs pour avoir le choix de leurs produits)
Pourquoi l'avoir choisi ?	Recherche d'un article en contradiction avec le précédent / Avis de non scientifique et surtout il s'agit d'un article écrit par une juriste engagé dans une association écologique.
Contenu	Introduction sur le désastre de la vache folle pour discréditer la décision de réintroduction de l'UE. Discrétisation des avis favorables de scientifiques et de l'UE (décisions prises pour une histoire de coût. Description de l'accueil glaciale par les consommateurs et certains politiciens de cette mesure. Demande de la création d'un label pour informer le consommateur.
Principaux arguments	<p>La crise de la vache folle a été trop destructrice pour que l'on se permette de relancer le débat. Pourtant, l'UE a donné le 1^{er} juin 2013 son accord pour la réintroduction des farines animales. (cf a))</p> <p>L'UE pense avoir dégagé tous risques en interdisant le « cannibalisme » et en introduisant des tests ADN dans le cycle de conception des farines animales. Les résultats scientifiques sont à prendre avec des pincettes. Le scandale de la viande de cheval effraie les consommateurs qui refusent ce mode d'élevage. (cf b))</p>

	<p>La décision de l'UE est motivée par une question de coût en négligeant la sécurité (cf c)). Pire, cette réintroduction risque d'intensifier l'élevage industriel de la viande, néfastes pour l'environnement (cf d)).</p> <p>La création d'un label est incontournable. Les consommateurs doivent être informés, sans quoi ils risquent de perdre confiance et de fuir les étals. (cf e) et f))</p>
Citations utiles	<p>a) « Travaux scientifiques à l'appui, c'est à Bruxelles que la décision controversée a finalement été prise début janvier: <i>le Règlement de la Commission européenne n°56/2013</i> autorise la réintroduction des farines animales issues de viande de porc et de volaille dans l'alimentation des poissons d'élevage, et ce dès le 1er juin 2013. "Controversée"? Oui cette mesure l'est, et pour preuve le texte ne parle pas de farines mais de "protéines animales transformées" (PAT). Blanc bonnet, bonnet blanc. On parle bien de ces mêmes farines qui ont fait trembler le monde dans les années 90. »</p> <p>b) « L'ultime argument de l'UE? La traçabilité et le contrôle des animaux, désormais assurée grâce à des tests ADN. Un beau progrès certes, mais le récent scandale de la viande de cheval laisse toutefois une large place au doute et le consommateur n'est plus dupe quant aux capacités de contrôle des autorités. »</p> <p>c) « Pour l'UE, il semble que l'intérêt économique ait une fois de plus pris le pas sur la prudence. »</p> <p>d) « Cerise sur le poisson: les ONG ont toutes les raisons de craindre une intensification de l'élevage industriel de viande, particulièrement</p>

	<p>néfaste pour l'environnement, afin de répondre à cette nouvelle demande. »</p> <p>e) « Les professionnels de l'aquaculture sont également montés au créneau face à cette décision allant à l'encontre de la volonté de la majorité des consommateurs, et demandent la mise en place rapide d'un étiquetage sur la présence ou non de farines animales dans l'alimentation des poissons d'élevage. Certains, comme le Comité interprofessionnel des produits d'aquaculture (Cipa) et sa "Charte qualité-Aquaculture de nos régions", ont déjà annoncé la mise en place de telles mesures. »</p> <p>f) « Un label officiel offrira cette garantie ainsi qu'une meilleure lisibilité pour les consommateurs. »</p>
--	--

Pourquoi un label « sans farines animales » ?

Titre	“Delphine Batho veut un label « sans farine animale » pour les poissons”. Les Échos, 21378, p.21
Date de publication	18/02/13
URL	http://www.bpe.europresse.com/WebPages/Search/Result.aspx?Evt=1
Auteur(s)	Joël Cossardeaux
Recherche pour y aboutir	Europresse -> Farine & animale

Pourquoi l'avoir choisi ?	Résume les points de vue de nombreux acteurs
Contenu	Création du label "sans farines animales"; Importance de l'avis des consommateurs pour les industriels; les ONG environnementales redoutent la mesure; risque de l'importation
Principaux arguments	L'industrie piscicole souhaite un achat éclairé du consommateur, et pour éviter les risques de l'importation de poissons nourris aux PAT, la création du label "sans farine animale" Les professionnels ne se risqueront pas aux PAT sans mesurer l'avis du consommateur Les ONG environnementales ont peur que l'autorisation des PAT favorise l'élevage intensif des porcs et volaille
Citations utiles	<i>« Il est certain que pas un éleveur français ne s'engouffrera dans la brèche sans que cela soit admis par les consommateurs »</i> <i>« Ces farines n'étaient pas du tout traitées comme elles le sont maintenant. Nous avons des protéines animales d'excellente qualité qui partent dans les incinérateurs. On ne pourra pas continuer longtemps comme ça »-Dominique Duval, représentant d'une filière piscicole</i> <i>"En France, l'élevage n'est pas le point fort de la filière, à la différence de la Norvège. Mais 85 % de son activité reposent sur la transformation d'une matière en grande partie importée, notamment de Turquie où la plus grande inconnue règne sur l'alimentation des poissons."</i>
Commentaires	-Dépendance des industries piscicoles envers les consommateurs

	-Dépendance de la France par rapport aux autres pays : nécessité du label “sans farine animale”
--	---

IV/ Les aquaculteurs

Les PAT, une nécessité pour répondre aux besoins des aquaculteurs :

Titre	En marche vers une réintroduction des farines animales en Europe ?
Date de publication	29 août 2012
URL	http://www.actu-environnement.com/ae/news/farines-animales-pat-europe-poisson-16463.php4
Auteur(s)	Actu-environnement
Recherche pour y aboutir	Google - farine animale + gaspillage
Pourquoi l'avoir choisi ?	Exprime la raison économique de la PAT
Contenu	Attitude de la France En route vers la levée pour les animaux terrestres ? Les protéines animales répondent à un besoin des éleveurs Réflexion sur une filière PAT encadrée et contrôlée Peu d'alternatives énergétiques aux PAT

Principaux arguments	Les PAT sont nécessaires pour résoudre la demande de protéine en Europe.
Citations utiles	

Les aquaculteurs ne voient pas de profit dans les farines animales :

Titre	Malgré le feu vert, l'aquaculture française refuse les farines animales
Date de publication	16/03/2013
URL	http://www.lalsace.fr/actualite/2013/03/16/malgre-le-feu-vert-l-acquaculture-francaise-refuse-les-farines-animales
Auteur(s)	AFP
Recherche pour y aboutir	Europresse -> Farine animale
Pourquoi l'avoir choisi ?	Il exprime le sentiment universel des consommateurs vers la PAT
Contenu	Les consommateurs français ne veulent pas la PAT ; Le gouvernement veut la PAT mais aussi un label indiquant son absence ;
Principaux arguments	Les aquaculteurs français ne nourriront pas leurs poissons avec des farines animales comme les y autorise désormais la Commission européenne, soucieux de rassurer des consommateurs

	échaudés par les récents scandales alimentaires comme celui de la viande de cheval.
Citations utiles	« Cette décision de Bruxelles fait du tort à notre profession » déplore-t-il, car elle risque de créer la confusion dans l'esprit de certains consommateurs et de les détourner des rayons.

V/ Réaction des étrangers

Refus des farines animales par la Russie

Titre	“Elevage: la Russie suspend l'importation de farines animales de l'UE”. AFP, sp.
Date de publication	20/03/12
URL	http://www.bpe.europresse.com/WebPages/Search/Result.aspx?Evt=1
Auteur(s)	sa.
Recherche pour y aboutir	Europresse -> Farines & animales
Pourquoi l'avoir choisi ?	Avoir un avis d'un pays en dehors de l'UE
Contenu	La Russie refuse d'importer des farines animales d'Europe par peur de la vache folle
Principaux arguments	La Russie a peur de la maladie de Creutzfeld-Jakob Nécessité d'harmoniser les législations russe et internationale

	Les commissaires européens regrettent l'embargo
Citations utiles	<i>“La décision a été motivée par la crainte de voir se répandre en Russie la maladie de la vache folle (encéphalopathie spongiforme bovine), ainsi que par la "nécessité d'harmoniser les législations russe et internationale", écrit l'agence, sans donner plus de détail.”</i>
Commentaires	Bien que la décision puisse être motivée par autre chose que les risques sanitaires, ces derniers sont quand même présents.

La réaction des allemands face à la crise de la vache folle : tolérance zéro.

Titre	« Irrsinn BSE » : La folle ESB Der Zeit. 3 pages.
Date de publication	12 Janvier 2008
URL	http://www.zeit.de/2006/06/M-BSE
Auteur(s)	Hans Schuh
Recherche pour y aboutir	Recherche dans le magazine allemand « der Zeit » avec les mots clés : BSE (ESB) / Tiermehl (farine animale) / Tierfett (graisse animale) / Wiedereinführung (réintroduction)
Pourquoi l'avoir choisi ?	Cet article a été publié lors de la fin de la crise de la vache folle. Il explique les réactions allemandes face à cette catastrophe et donne un aperçu de sa gestion dans un autre pays européen. De plus, il est à noter que les articles les plus récents portant sur cet évènement sont

	<p>parus en 2009. Par ailleurs, il n'y a eu aucun décès chez les Allemands. Ainsi, la crise n'a pas touché les esprits de la même manière chez nos riverains, d'où la décision de l'UE qui étonne en France, et pas en Allemagne.</p>
Contenu	<p>Introduction sur le cas de la ferme Grüneck qui a vu arriver des mesures très strictes de sélection des bêtes pour l'abattoir.</p> <p>Pour regagner la confiance des consommateurs, les Allemands ont géré très vite la crise avec des contrôles stricts sans prendre garde des dépenses.</p> <p>Regard sur les Suisses qui eux ont choisi les contrôles de routine économiques aux mesures drastiques des Allemands.</p>
Principaux arguments	<p>Les Allemands ont été impitoyables avec la crise et ont adoptés la démarche de la « tolérance zéro ».</p>
Citations utiles	<p>« »Heute zahlen wir für die Entsorgung. - Gilt dies auch, wenn beim BSE-Test gar keine Erreger gefunden wurden? - Ja, immer. Das sind Vorsichtsmaßnahmen. « » <i>Trad</i> : « Aujourd'hui nous payons pour l'élimination. - Est-ce-que cela s'applique même si aucun agent pathogène n'a été trouvé dans le test de l'ESB ? - Oui, toujours. Ce sont des mesures de précautions. » « Rund 50 Euro pro Kuh berechnet ihnen der Schlachter » <i>Trad</i> : « Environ 50e par vache d'après les calculs du boucher »</p>

	<p>« Verbraucherschutzministerin Renate Künast verweigerte jedoch jede Lockerung der BSE-Vorschriften. »Nulltoleranz« lautete ihre Devise.</p>
--	--

»

Trad : « Le ministre des consommateurs Renate Künast a refusé un assouplissement des exigences de l'ESB. La « tolérance zéro » était leur devise. »

LITTERATURE GRISE :

I/Scientifiques

Rapport d'expertise de l'ANSES

Titre	Évaluation du risque sanitaire lié à l'introduction des protéines animales transformées dans l'alimentation de certains animaux de rente
Date de publication	Octobre 2011
URL	http://www.anses.fr/sites/default/files/documents/ES-ST2011sa0014Ra.pdf
Auteur(s)	Avis de l'ANSES, expertise scientifique
Recherche pour y aboutir	Avis mitigé de l'ANSES → Consultation du site → Découverte du rapport
Pourquoi l'avoir choisi ?	Il s'agit d'un rapport scientifique exhaustif visant à quantifier les risques de contagion des encéphalopathies spongiformes.
Contenu	1°/ Avis officiel de l'ANSES (contre). 2°/ Etude de l'impact de l'introduction des PAT en France en fonction de la situation sanitaire sous interdiction de leur utilisation, les barrières de transmission entre espèces, les autorités de contrôle

	de contamination croisée, les méthodes de détection et d'identification des PAT.
Principaux arguments	<p>Par rapport aux connaissances scientifiques actuelles, les études montrent qu'une pleine maîtrise des conséquences de l'utilisation des PAT en France n'est pas encore possible.</p> <p>Ceci est lié notamment à une défaillance de contrôle dans : les usines de production de PAT (risques de mélange entre espèces et de contamination par des farines de ruminants) et le transport des PAT (risques analogues).</p>
Citations utiles	<p>Au vu des connaissances scientifiques actuelles et de l'organisation des filières en France, l'expertise conduite montre que les garanties nécessaires à la prévention de risques associés à l'utilisation des PAT dans l'alimentation des porcs, des volailles et des poissons ne sont pas toutes réunies aujourd'hui.</p> <p>Pour les porcs et les volailles, la combinaison du respect strict de la spécialisation de ces deux filières par espèces (depuis la collecte des matières servant à la fabrication des PAT jusqu'à la livraison des aliments dans les exploitations) et d'une méthode de contrôle de l'espèce d'origine des PAT pourraient apporter ces garanties.</p> <p>Concernant la filière aquacole, déjà très spécialisée pour la fabrication des aliments, les PAT de volailles et de porcs, seules ou en mélange, pourraient être utilisées à la condition d'exclure leur contamination par des tissus de ruminants.</p>

II/ Politiques

Senat, incinération des farines animales contaminées :

Titres	1°/ Bilan de la mission interministérielle pour l'élimination des farines animales (11 ^{ème} législature). 2°/ Elimination des farines animales (12 ^{ème} législature).
Date	1°/ Fin 2001 2°/ Début 2006
URL	1°/ Http://www.senat.fr/questions/base/2001/qSEQ01111181S.html 2°/ http://www.senat.fr/questions/base/2006/qSEQ060322146.html
Auteurs	1°/Question : M. Gérard Dériot Réponse secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants. 2°/ Question : M. Jean Louis Masson Réponse : Ministère de l'agriculture et de la pêche
Recherche pour y aboutir	Sénat - >Recherche sur le problème de stockage des farines animales
Quelle diffusion ?	Diffusion tout public, mais chaque article est adressé à une personnalité politiques.
Pourquoi l'avoir choisi ?	Reflète la gestion au sénat du problème de destruction des farines animales. La première retranscription concerne le choix de la solution du Sénat, il est notable que la décision à prendre est difficile et que les solutions inquiètent les habitants.

	<p>La deuxième retranscription résume dans un tableau l'évolution des différents sites de stockage de farines animales pendant les années 2004, 2005 et 2006.</p>
<p>Principaux arguments</p>	<p>1°/ Question quant aux difficultés du gouvernement à se débarrasser des farines animales (cf a)). Les solutions : recherche de site d'entreposage et en parallèle les solutions d'incinération ou de voies alternatives (cf b)). Plusieurs solutions sont envisagées mais aucune ne sont acceptés par les riverains des centres de stockage donc le problème reste intacte. 2°/ Des retards ont été pris lors de l'incinération de ces farines à cause des associations de consommateurs.</p>
<p>Citations utiles</p>	<p>a) « Compte tenu des risques présentés par le transport et le stockage de ces produits, notamment pour l'environnement et la santé publique, des difficultés rencontrées pour trouver de nouveaux sites difficilement acceptés par les populations, il lui demande de faire le bilan de l'action de la mission interministérielle pour l'élimination des farines animales (MIEFA), et de lui indiquer les mesures nouvelles qu'il compte mettre en oeuvre pour parvenir à une élimination satisfaisante des farines animales dans des conditions optimales pour la sécurité de nos concitoyens. Dix-sept projets ont été déposés dans le cadre du second appel à propositions. Les technologies concernées n'étant pas éprouvées, elles sont actuellement en cours d'expertise pour s'assurer que le prion sera bien détruit. Les projets correspondants se concrétiseront donc dans un délai plus long. »</p> <p>b) « Parallèlement à la recherche de nouveaux sites d'entreposage des farines répondant aux</p>

critères très rigoureux fixés pour ces installations, deux appels à propositions ont été lancés pour créer de nouvelles capacités de destruction des farines. Le premier concerne la destruction par incinération, le second par des voies alternatives. Vingt et un projets ont été déposés pour répondre au premier appel à propositions, pour une capacité d'élimination d'un million de tonnes. Treize de ces projets sont portés par la filière agricole - abattoirs ou équarisseurs - huit sont portés par d'autres filières, notamment des professionnels du déchet. »

« Je vous remercie, monsieur le secrétaire d'Etat, de votre réponse, mais elle ne me rassure pas du tout. »

« Au 31 décembre 2003, 770 000 tonnes de farines animales étaient entreposées en France. »

« Les opérations ont été définitivement achevées au début de l'année 2006. »

DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE :

I/Les PAT reviennent sur le marché

Nourrir les poissons avec des PAT ?

Titre	Replacement of fish meal in diets for Australian silver perch
Date de publication	30 Nov 1999
URL	David A.J. Stone, Geoff L. Allan, Scott Parkinson, Stuart J. Rowland
Auteur(s)	
Recherche pour y aboutir	Science Direct -> meat and bone meal
Pourquoi l'avoir choisi ?	Il démontre que la PAT est parfaitement utilisable pour alimenter les poissons, sauf le souci du déséquilibre d'acides aminos
Contenu	L'expérimenté sur l'alimentation de Australian silver perch par la PAT et son résultat
Principaux arguments	
Citations utiles	Apparent digestibility and availability coefficients for beef and bone meal, lamb and bone meal, a high protein meal from mixed species mixed meat meal, reduced ash, no bones. and from Provinew, a high protein meal based on selected ingredients, were determined for juvenile silver perch. Experimental diets comprised a reference diet plus meat meal products at either 15% or

	<p>30% inclusion. Silver perch readily accepted diets with up to 30% meat meal. Digestibility coefficients for dry matter, energy, protein, and availability coefficients for amino acids were determined to assist with the formulation of diets to assess growth of silver perch. Digestibility coefficients for dry matter, energy, and protein all increased with increasing protein content in the meat products. Average amino acid availability coefficients were highest for the mixed meat meal and Provineu. Availability coefficients for alanine, arginine, glycine, methionine, proline and serine were all significantly higher for these products than for either beef or lamb meal. Availability of sulphur amino acids was significantly lower in Provineu than in other products.</p> <p>Compared with fish meal, all meat products contained less lysine and some meat products were also low in phenylalanine, isoleucine, and histidine. An increase in total protein content, through removal of bone, improved the nutritional value of meat meal in silver perch diets.</p>
--	---

Avantages de farines animales :

Titre	"Le vrai-faux retour des farines animales". Terra eco, p.21
Date de publication	01/07/11
URL	http://web.ebscohost.com/ehost/pdfviewer/pdfviewer?sid=2ae7f20e-b6e2-4184-afa3-ffef58d49b15%40sessionmgr4001&vid=7&hid=4112

Auteur(s)	Karine Le Loët
Recherche pour y aboutir	Business Source Elite -> Farines & animales
Pourquoi l'avoir choisi ?	Donne une perspective économique du problème
Contenu	Évoque les avantages environnementaux et économiques, et les difficultés sociétales du retour des farines animales (pas encore voté à l'époque de la publication)
Principaux arguments	<p>Protéines végétales et farines de poisson (produits de remplaçant des farines animales) trop chères, mais selon un conseiller technique à France Nature Environnement, le gain sera profitable non pour les agriculteurs mais pour les industries productrices de farines animales</p> <p>L'alimentation des poissons par farines animales ne permettrait pas de réduire considérablement la part de poissons importés en France.</p> <p>Effets environnementaux avantageux : moins d'huile de poisson, moins de soja qui favorise la déforestation</p> <p>Consommateurs : consciences marquées par le spectre de la vache folle</p>
Citations utiles	<p><i>"Il faut au minimum 10 % d'huile de poissons dans les aliments destinés aux poissons"</i> - Lionel Vilain, conseiller technique à France Nature Environnement</p> <p><i>"La réintroduction des farines animales pourrait-elle réduire la part des produits importés ? En partie peut-être, mais</i></p>

	<p>« croire que ça va permettre d'annuler la tendance est une illusion, insiste Stéphane Radet. Il n'y a pas assez de quantité disponible... »</p> <p>« la demande des farines de poissons va croissant, Et pas seulement pour l'aquaculture. Elles sont utilisées pour nourrir les porcs et les volailles, notamment en Chine. Du coup, les prix augmentent » - Marine Levadoux, chargée de mission au Comité Interprofessionnel des Produits de l'Agriculture</p> <p>“Depuis quelques années, on constate une augmentation de la volatilité des prix des matières premières. Cette année, le panier des matières premières utilisées en alimentation animale n'a jamais été aussi haut.” - Stéphane Radet</p>
--	---

II/Risques et éthique

The BSE Risk of Processing MBM Meal in Nonruminant Feed

Titre	The BSE Risk of Processing Meat and Bone Meal in Nonruminant Feed: A Quantitative Assessment for the Netherlands
Date de publication	1 avril 2009
URL	http://web.ebscohost.com/ehost/detail?vid=4&sid=da7364c3-b937-4e03-837d-3ec27049def4%40sessionmgr4005&hid=4112&bdata=JnNpdGU9ZWwhvc3QtbGl2ZQ%3d%3d#db=bsh&AN=36983029

Auteur(s)	Clazien J. de Vos et Lourens Heres (Source : Risk Analysis : An International Journal)
Recherche pour y aboutir	"meat and bone meal" sur Business Source Elite
Pourquoi l'avoir choisi ?	Etude claire et récente sur les risques sanitaires encourus par l'homme si utilisation d'un individu contaminé (bovin) dans la production de farines animales. Traite véritablement de la problématique des risques de la contamination à la consommation.
Contenu	L'étude quantifie à la fois les risques d'infection du bétail dans le cas de la présence d'un individu contaminé à proximité et la probabilité que cette infection se solve par la contamination de l'homme lors de la consommation (citation 1 et 2). Si le premier risque est faible, le deuxième est, dans le cas d'un processus convenable de contrôle des produits, négligeable (citation 3).
Principaux arguments	
Citations	"This study assesses of new BSE infections in the Netherlands if MBM derived from slaughtered animals

utiles	<p>declared fit for human consumption is used in nonruminant feed.”</p> <p>“a quantitative risk model that focused on exposure assessment, calculating both probability that the infectivity of BSE-infected cows ends up with cattle and the quantity of infectivity (Qinf) ingested in case of such an incident.”</p> <p>“Based on these figures, we concluded that the overall BSE risk of using category 3 MBM derived from Dutch cattle in nonruminant feed is very low in the current situation. It should, however, be kept in mind that serious mistakes in processing MBM might increase the risk of new BSE infections substantially. “</p> <p>Chiffres de conclusion (en partie) : “Although a 3.2% probability that infectivity ends up with calves cannot be ignored, the Qinf is extremely low in most incidents, with a median value of $6.5 \times 10^{(-12)}$ ID(Quantity of Infectivity), a mean value of $1.8 \times 10^{(-4)}$ ID, and a maximum value of 0.59 ID. These results should be combined with BSE prevalence estimates to assess the overall risk of new BSE infections.”</p>
--------	--

Ethique de la réintroduction des farines animales :

Titre	“Des farines animales et du cannibalisme”. Revue médicale suisse, 301-302.
Date de publication	29/06/11 - 13/07/11

URL	http://rms.medhyg.ch/article.php?ID_ARTICLE=RM_S_301_1438&DocId=2910&Index=%2Fcairn2Idx%2Frms&TypeID=226&HitCount=13&hits=405+404+402+401+400+149+148+147+9+8+6+5+4+0&fileext=html#hit1 http://rms.medhyg.ch/numero-302-page-1476b.htm
Auteur(s)	Jean-Yves Nau
Recherche pour y aboutir	Web of Knowledge -> MedLine -> "farines animales"
Pourquoi l'avoir choisi ?	article scientifique sur les risques de santé des farines animales
Contenu	L'aspect sanitaire d'une réintroduction des PAT
Principaux arguments	Augmentation de la rentabilité de l'entreprise=>vache folle Augmenter les mesures sanitaires, car certains cas de vaches folles sont encore décelés Besoin de déterminer l'espèce d'origine des PAT, pour un contrôle plus important
Citations utiles	"Les règles relatives aux encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST) sont et continueront à être modifiées selon une méthode progressive fondée sur des données scientifiques solides. A cet égard, les avis scientifiques émis par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) doivent rester des éléments cruciaux de la réflexion sur les futurs choix stratégiques. Il est tout aussi capital de poursuivre la recherche dans les

	<p>domaines où il existe un manque d'informations ou des lacunes qui ne permettent pas de prendre des décisions fermes.”</p> <p>“Cela dit, une telle mesure ne serait acceptable que s'il existe des techniques d'analyse validées permettant de déterminer l'espèce d'origine des PAT.”</p>
Commentaires	Aspect sanitaire plus difficile que prévu, PAT non sûrs à 100%

III/Les farines animales, autrement

Utiliser les farines animales autrement que pour nourrir des poissons ?

Titre	MBM (Meat and Bonemeal) Co-Gasification in IGCC Technology
Date de publication	June 3–6, 2002
URL	http://proceedings.asmedigitalcollection.asme.org/proceeding.aspx?articleid=1574649
Auteur(s)	Francisco García-Peña, Alejandro Muñoz-Mozos and Pedro Casero-Cabezón
Recherche pour y aboutir	ASME -> Meat and Bone meal

Pourquoi l'avoir choisi ?	Donne une perspective économique du problème - qui a le potentiel de réfuter une raison de réintroduction de la PAT : pour éviter le gaspillage
Contenu	l'usage potentiel de la PAT comme une source d'énergie
Principaux arguments	la PAT est même plus efficace que charbon, mais elle risque de produire des déchets toxiques en brûlant
Citations utiles	Preliminary characterisation of MBM showed a heating value higher than existing in coal, and a grain size acceptable to be mixed with regular fuel, hence appropriate to be brought into a boiler or a gasifier. Additionally, an expected advantage of using MBM in a gasification process was the possibility of using it as adequate slag/ash fusion agent (instead of traditional limestone), due to the high presence of Ca compounds. Related to environmental issues, the conventional thermal oxidation process (like incineration) shows several inconveniences, associated to the presence of hazardous compounds (like furans and dioxins) expected in organic matter combustion. There are few references of the existence of this kind of compounds in gasification process, but it is known that the existing reducing environment in a gasifier does not benefit its formation at all.

SITE WEB :

I/ Les experts

Suivi du débat : des risques et des Hommes :

Titre	Des risques et des Hommes - Blog de Le Monde. Titre de l'article : A propos des farines animales : pour ou contre?
Dates	1/03/2013
URL et type	http://securitesanitaire.blog.lemonde.fr/2013/03/01/pour-ou-contre/
Auteur(s)	Le Monde Blogs
A qui s'adresse le site ?	L'auteur s'adresse aux consommateurs qui cherchent à comprendre pourquoi le sujet des farines animales crée la controverse.
Recherche pour y aboutir	Google : blog controverse farines animales
Pourquoi l'avoir choisi ?	Ce site prend une certaine distance vis à vis des faits, ne rentre pas dans les détails et cherche plutôt à expliquer pourquoi le sujet des farines animales a provoqué une controverse en France.

<p>Contenu</p>	<p>Constat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En France, les décisions concernant la sécurité sanitaire provoquent des débats violents, citation a. - Certains s'opposent contre les "précautions" car elles freineraient le progrès, citation b. - D'autres pensent plutôt que les contaminations de la population se généralisent comme si elle était cobaye d'expériences profitables, citation c. - Face à des situations d'incertitude, les dirigeants prennent vite parti pour montrer leur fermeté, ce qui provoque des désaccords virulents chez les acteurs dont les intérêts se retrouvent lésés, citation d. <p>Solution ?</p> <p>Reconnaître les incertitudes et discuter avant de se précipiter, citation e.</p>
<p>Sources</p>	
<p>Principaux arguments</p>	
<p>Citations utiles</p>	<p>a. En France, les prises de position sur les questions de sécurité sanitaire sont le plus souvent très tranchées et donnent lieu à des chocs frontaux. C'est simple, il y a les pour et les contre : les OGM, le nucléaire, le gaz de schiste, le réchauffement climatique, les radiofréquences, les farines</p>

animales, les pesticides, l'aspartame, le Diesel, les vaccins, les pilules de 3^e et 4^e générations, le cholestérol, etc. Les farines animales pour la nourriture des poissons est un autre exemple que nous fournit l'actualité.

b. Le pugilat est particulièrement violent au sujet du principe de précaution qui s'applique dans des situations incertaines. (...) La précaution est présentée comme une idéologie anti-progrès qui nous menace de ruine, un « précautionnisme » totalitaire.

c. De l'autre côté, on dénonce la généralisation des contaminations de toute sorte, l'augmentation continue du nombre de cancers, le fait que l'on transforme les populations en cobayes pour permettre la mise en œuvre de technologies profitables, la priorité accordée aux intérêts économiques qui a provoqué des dégâts considérables dans les dossiers du sang contaminé par le virus du sida ou celui de l'amiante, une idéologie libre-échangiste qui privilégie le profit et qui veut faire "manger du cochon aux poissons".

d. Mais les responsables publics sont mal à l'aise avec l'incertitude. Ils pensent souvent que reconnaître de ne pas savoir est un aveu de faiblesse, voire d'incompétence. Cela les conduit à prendre position très rapidement dans un sens ou dans un autre, ce qui va provoquer des réactions vives des différents acteurs dont les intérêts sont mis en cause.

e. il faudrait commencer par reconnaître les incertitudes, en faire la pédagogie et au lieu de décider avant de discuter, de faire exactement

	l'inverse : commencer par discuter, échanger, puis décider sur la base d'arguments transparents.
Commentaires	Article peu scientifique mais intéressant sur notre sujet : la controverse et ses raisons que la raison ignore.

L'ANSES :

Titre	Anses Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
URL et type	http://www.anses.fr/fr/search/site/farines%20animales?iso1=fr&iso2=en&tri=1
A qui s'adresse le site ?	Au public, au consommateur qui souhaite se renseigner.
Recherche pour y aboutir	Lecture d'une vidéo sur http://videos.tf1.fr/jt-we/2013/les-farines-animales-font-leur-retour-dans-l-alimentation-des-7983929.html?xtmc=farine-animale&xtr=3 où il est question d'un compte rendu de l'ANSES trouvé à l'adresse : http://www.anses.fr/fr/content/utilisation-des-prot%C3%A9ines-animales-transform%C3%A9es-dans-l'alimentation-animale-lanses-consid%C3%A8re
Pourquoi l'avoir choisi ?	Ce site a été créé dans le cadre de la transparence des résultats scientifiques. Ainsi on peut y trouver de nombreux articles fiables sur les résultats des recherches à propos des farines animales.

Contenu	<p>Exemples :</p> <p>Avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments relatif à l'évaluation de l'efficacité des mesures prises en novembre 2000 pour contrôler l'épizootie d'ESB</p> <p>Avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments concernant les plans de surveillance de l'emploi de protéines animales dans l'alimentation des animaux de rente.</p> <p>Avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments concernant la révision des conditions d'utilisation des farines de viandes et d'os dans l'alimentation animale.</p> <p>Utilisation des protéines animales transformées dans l'alimentation animale : l'Anses considère que les conditions ne sont pas totalement réunies. ... (résultats diverses sur les farines)</p>
---------	--

Association Santé Environnement France :

Titre	Les farines animales : un retour inquiétant
Date de publication	28 mai 2013
URL	http://www.asef-asso.fr/mon-alimentation/assiettes-dangereuses/1807-les-farines-animales-un-retour-inquietant
Auteur(s)	J. Maherou
Recherche pour y aboutir	Google : dangers farines animales alimentation poisson (interrogation plus personnelle)
Pourquoi l'avoir choisi ?	Site d'une association composée d'experts du domaine médical. Objectivité des faits.

Contenu	<p>Situation actuelle, bilan, conditions de l'épidémie, différence aujourd'hui dans la production, risques, avis gouvernement français.</p> <p>Historique de la situation si besoin.</p>
Principaux arguments	
Citations utiles	<p>“Mais l'UE ne s'arrête pas là ! L'utilisation des farines pour les volailles et les porcs devrait, elle être autorisée d'ici 2014. En revanche, l'interdiction pour les ruminants (bovins, ovins et caprins), serait maintenue, de même que les farines de ruminants à destination des animaux d'élevage non ruminants....”</p> <p>“En effet, avant, les poissons d'élevage étaient nourris avec des farines de poisson pêchés en mer. Mais c'est une ressource rare et peu durable : il faut entre trois et quatre kilos de poissons sauvages pour un kilo de poisson d'élevage. D'où un retour vers les farines animales....”</p> <p>“L'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), est une infection mortelle qui touche les bovins. Elle appartient à un groupe de maladies appelées encéphalopathies spongiformes subaiguës transmissibles (ESST), qui affectent le cerveau et le système nerveux des êtres humains et des animaux. Ces maladies sont caractérisées par une dégénérescence des tissus cérébraux qui</p>

	<p>donne au cerveau l'aspect d'une éponge, d'où le terme de "spongiforme".</p> <p>“aucun traitement thérapeutique n'existe encore à ce jour”</p> <p>“les études épidémiologiques suggèrent que les agents infectieux responsables de la maladie de la vache folle se transmettaient par l'intermédiaire de farines de viande et d'os (FVO) contaminées introduites dans l'alimentation des bovins. “</p>
Commentaires	

Syndicat des industries françaises des coproduits animaux

Titre	SIFCO
Date de publication	Mis à jour au moins en 2012
URL	http://www.sifco.fr/nos-metiers/securite-sanitaire/tracabilite
Auteur(s)	SIFCO
Recherche pour y aboutir	Google : producteurs farines animales France (pour avoir des noms)
Pourquoi l'avoir choisi ?	Site du syndicat des producteurs de PAT (entre autre)

	Permet de comprendre les modalités de la traçabilité des animaux lors de leur transformation (règlement appliqué).
Contenu	<p>(onglet cité) Modalité de la traçabilité des produits. On y lit le principe de la traçabilité : “De la fourche à la fourchette.”</p> <p>Plusieurs informations sont données notamment : les documents fournis sur les restes d’animaux selon leur provenance (citation 1).. Il y aussi l’ensemble des documents accompagnant la bête après son exécution pendant tout le transport et le traitement.</p> <p>Exemple de traçabilité bovine : http://www.sifco.fr/doc/bovin.pdf (très bon schéma).</p>
Principaux arguments	
Citations utiles	<p><u>Numero 1 :</u> > Sous-produits animaux collectés en abattoirs, salles de découpe.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sous-produits animaux : Matériaux à Risque Spécifiés en abattoirs - Documents : Laissez passer sanitaire (rempli par la DDSV) et document d’accompagnement commercial (renseigné par le fournisseur), - Sous-produits animaux : Saisies partielles en abattoirs

- Document : **Laissez passer vétérinaire** (rempli par la DDSV) et document d'accompagnement commercial (renseigné par le fournisseur),

- Sous-produits animaux : En abattoirs

- Document : **Document d'Accompagnement Catégorie 3 (DAC 3)** (renseigné par le fournisseur)

> **Catégorie 1**

> **Catégorie 2**

> **Catégorie 3**

> Sous-produits animaux collectés en élevage

- Sous-produits animaux : animaux morts atteints ou suspects d'Encéphalopathie Spongiforme Transmissibles (EST),

- Documents : bulletins d'enlèvement et **Document d'Accompagnement Unique Bovin (DAUB)**.

- Sous-produits animaux : animaux morts en élevage

- Document : bulletin d'enlèvement précisant notamment le type et le nombre d'animaux collectés avec pour les bovins **un document d'Accompagnement Unique Bovin (DAUB)**.

Numéro 2 :

Avant et après transformation, les documents commerciaux utilisés pour le transport doivent préciser :

- La date d'enlèvement des produits ;
- La description des produits ;
- La quantité de produit ;
- Le lieu d'origine des produits ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Les nom et adresse du transporteur ; - Les nom et adresse du destinataire et, le cas échéant, son numéro d'agrément ; - Le cas échéant, le numéro d'agrément de l'établissement d'origine et la nature et le mode des traitements.
Commentaires	L'intérêt est de naviguer sur le site pour récupérer tous types d'informations.

II/ Les consommateurs

La CLCV, Consommation Logement Cadre de Vie

Titre	Association nationale de défense des consommateurs et usagers
URL	http://www.clcv.org/
Recherche pour y aboutir	Sur la même vidéo de TF1, il y a une interview d'un membre de cette association de consommateur.
Pourquoi l'avoir choisi ?	J'ai eu du mal à trouver l'avis des consommateurs (la plupart rappelons-le ne s'y intéresse pas) mais les associations qui représentent ces consommateurs (qui pensent à bien d'autres choses) participent à la controverse.
Contenu	Sur le thème des farines animales : 2 articles polémiques de 2012 et 2011 sur le retour des farines animales.

Principaux arguments	Malgré le fait que le nom des farines animales ait changé en « PAT », elles restent les farines qui ont déclenché la crise de la vache folle. Les contrôles ne sont pas suffisants.
Citations utiles	« En premier lieu, il n'existe pas à ce jour de méthode d'analyse fiable permettant une traçabilité satisfaisante de ces produits. » « Bien que ces « protéines animales transformées » se distinguent des anciennes farines animales (avec l'interdiction d'utiliser par exemple des cadavres d'animaux malades), la CLCV demeure opposée à leur utilisation. »

Un blog opposé aux farines animales :

Titre	“Feux sur les farines animales!”
Dates	17/02/13
URL et type	blog : http://jmpelletier52.over-blog.com/article-feux-sur-les-farines-animales-115432987.html
Auteur(s)	J-M Pelletier
A qui s'adresse le site ?	A toute la population
Recherche pour y aboutir	Google -> farines animales
Pourquoi l'avoir choisi ?	Les arguments ne sont pas techniques, c'est le genre de blog qui peut avoir de l'influence sur les consommateurs en général
Contenu	L'auteur critique les réactions négatives et l'hypocrisie du gouvernement face à la mesure de la Commission Européenne sur les PAT

Sources	<p>Récit personnel + discours de Jean-Louis Peyraud (directeur de recherche à l'INRA) L'auteur est clairement pour la réintroduction des farines animales et critique viruleusement le gouvernement, particulièrement Delphine Batho</p>
Principaux arguments	<ul style="list-style-type: none"> -Argument de la chaîne alimentaire tombe à l'eau car les poissons sont carnivores -Être écologiste : éviter le gâchis =>être en faveur des farines animales -farines animales des années 90 différentes des PAT
Citations utiles	<p>“Enfin je croyais naïvement qu’être écologique c’était lutter contre le gâchis et cette filière de farine correspond justement à ce souci de bonne récupération.”</p> <p><i>«Après l’interdiction des farines animales, les aquaculteurs ont dû recourir à des farines de poisson, de soja ou à de l’huile de palme, ce qui a eu un coût environnemental élevé» - Jean-Louis Peyraud</i></p> <p><i>«Techniquement et écologiquement, réutiliser ces sous-produits est un bon choix. Mais il existe un réel problème d’acceptabilité sociale.» - Jean-Louis Peyraud</i></p> <p><i>«Attention, il faut éviter toute confusion. Il ne s’agit en aucun cas des farines animales des années 90, mais de protéines animales transformées [PAT].» - Jean-Louis Peyraud</i></p>
Commentaires	/

Les consommateurs de poissons réticents à la viande :

Titre	farine animal: 26 articles contenant le tag farine animal
Dates	Selon la date des articles dedans
URL et type	http://www.canalblog.com/tag/farine%20animal
Auteur(s)	varié
A qui s'adresse le site ?	Tout public
Recherche pour y aboutir	Google -> farine animale blog
Pourquoi l'avoir choisi ?	L'ensemble des blogs et articles sur le sujet. représentatif des avis publics
Contenu	26 article, image, blog
Sources	
Principaux arguments	e.g. 1. Comment faire pour les consommateurs qui ne mangent que du poisson ?
Citations utiles	<i>1. Quelle est l'alternative d'un consommateur de poisson qui ne mange pas de viande, alors que cette dernière se retrouvera dans la chaîne alimentaire via les poissons d'élevage ?</i>